

Extrait du registre des délibérations Réunion du 20 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt novembre à 20 heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 16 octobre 2019.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etaient excusés :

Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR

N° 2019-14

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 3

Le résultat du budget principal de l'exercice 2018, pour la section fonctionnement, présente un déficit à affecter de 1.208,61 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
002	002	Déficit d'exploitation reporté	1.208,61
011	611	Sous-traitance Générale	-1.208,61
Total			0.00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE les crédits de la décision modificative n° 3 selon le tableau ci-dessus.

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 1
Membres absents : 0

Envoyé en préfecture le 22/11/2019

Reçu en préfecture le 22/11/2019

Affiché le

ID : 057-800383861-20191122-201914-DE

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 22 novembre 2019

Le Président,


Moreno BRIZI

